



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Cession de la maison d'habitation sise 66 rue Saint-Symphorien à
Monsieur CONTE Sébastien et Mademoiselle THIBAudeau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Cession de la maison d'habitation sise 66 rue Saint-Symphorien à
Monsieur CONTE Sébastien et Mademoiselle THIBAUDEAU**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire, suite au legs de Madame Gayral, de l'immeuble sis 66 rue Saint Symphorien, cadastré section DM n° 477 pour une superficie de 13a90ca.

Cette maison bourgeoise ancienne de trois niveaux, édifiée en 1932, nécessite d'importants travaux, principalement de remise aux normes électriques et de plomberie.

La Ville de Niort n'ayant pas vocation à gérer un patrimoine locatif important, a donc envisagé de mettre en vente cette maison aujourd'hui inoccupée. Deux personnes, intéressées par les possibilités de cession de cette maison, se sont manifestées. La première s'est désistée alors que Monsieur COMTE et Mademoiselle THIBAUDEAU, par l'intermédiaire de leur notaire, Maître BIENNER, ont confirmé dans un courrier en date du 13 mai 2004 leur intention de se porter acquéreur au prix de 180 000 €, conformément à l'estimation du service du domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à Monsieur COMTE Sébastien et Mademoiselle THIBAUDEAU la maison d'habitation située 66, rue Saint Symphorien au prix de 180 000 € ,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis de vente ainsi que l'acte notarié à intervenir,
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

Cette recette sera imputée au compte 77-711-775 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS